



# COMPTES ANNUELS 2024

PÉRIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

---

**CGT RÉUNION - GTOI**  
23 Boulevard Verdun  
97420 Le Port

**Secafi Expertise SA**

SA au capital de 37 000 €

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Île-de-France • Société enregistrée comme dispensateur de formation  
sous le numéro 11 75 59 77 75

**Siège social** : 20/24 rue Martin Bernard • 75647 Paris cedex 13  
Tél. 01 43 90 53 01 • 388 589 269 RCS Paris  
Numéro d'identification intracommunautaire FR 91 388 589 269

*Une société du Groupe Alpha*

*BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER  
NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN  
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE*

# Sommaire

<b>Comptes annuels .....</b>	<b>3</b>
• Attestation de l'expert-comptable.....	4
• Les chiffres clés de l'exercice .....	5
• Bilan .....	6
• Compte de résultat .....	8
<b>Annexe .....</b>	<b>10</b>
• Faits caractéristiques .....	11
• Règles et méthodes comptables.....	12
• Notes sur le bilan .....	15
• Tableau des ressources .....	19



**SECAFI**  
GROUPE ALPHA

Comptes annuels

# Attestation de l'expert-comptable

## **MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28/04/2025, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du CGT Réunion - GTOI relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	26 761
Produits d'exploitation du syndicat	4 357
Résultat net comptable (Excédent ou Déficit)	528

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris  
Le 23/06/2025

Pour Secafi Expertise  
Pierre FERRACCI  
Expert-comptable

## Les chiffres clés de l'exercice

### Les recettes :

* les cotisations-adhésion	4 357,07 €
* les autres produits d'exploitation	

### Le résultat :

* résultat de l'exercice	528,23 €
--------------------------	----------

### Les fonds propres :

* les fonds propres	22 621,34 €
---------------------	-------------

### La trésorerie au 31/12/2024 :

* Trésorerie	25 422,89 €
--------------	-------------

# Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 000</b>		<b>1 000</b>	
Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	1 000		1 000	
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 000</b>		<b>1 000</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>	<b>338</b>		<b>338</b>	<b>3 910</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	338		338	3 910
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>25 423</b>		<b>25 423</b>	<b>20 943</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 761</b>		<b>25 761</b>	<b>24 853</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>26 761</b>		<b>26 761</b>	<b>24 853</b>

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Autres écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>22 093</b>	<b>19 617</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	22 093	19 617
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>528</b>	<b>2 476</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>22 621</b>	<b>22 093</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>TOTAL I - FONDS PROPRES</b>	<b>22 621</b>	<b>22 093</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
<b>TOTAL II - FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
<b>Provisions pour charges</b>		
<b>TOTAL III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
<b>Autres dettes</b>	<b>4 140</b>	<b>2 760</b>
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 140	2 760
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL IV - DETTES</b>	<b>4 140</b>	<b>2 760</b>
<b>Ecarts de conversion Passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>26 761</b>	<b>24 853</b>

# Compte de résultat

	01/01/2024 31/12/2024 12 mois	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	Variation Absolue (montant)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Cotisations</b>	4 357	4 894	-537
<b>Ventes de biens et services</b>			
Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>			
<b>Produits de tiers financeurs</b>			
Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable Ressources liées à la générosité du public <i>Dont dons manuels</i> <i>Dont mécénats</i> <i>Dont legs, donations et assurances-vie</i> <i>Autres ressources liées à la générosité du public</i>			
Contributions financières <b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>			
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>			
<b>Autres produits</b>		2	-2
<b>TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>	4 357	4 896	-539
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Achats de marchandises</b>			
<b>Variation de stock</b>			
<b>Autres achats et charges externes</b>	3 829	2 619	1 209
<b>Aides financières</b>			
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			
<b>Salaires et traitements</b>			
<b>Charges sociales</b>			
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>			
<b>Dotations aux provisions</b>			
<b>Reports en fonds dédiés</b>			
<b>Autres charges</b>			
<b>TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>	3 829	2 619	1 209
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	528	2 276	-1 748
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>			
<b>De participation</b>			
<b>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.</b>			
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>			
<b>Reprises sur provisions, dép. et transferts de charge</b>			
<b>Différences positives de change</b>			
<b>Produits nets sur cessions de VMP</b>			
<b>TOTAL III - PRODUITS FINANCIERS</b>			

	01/01/2024 31/12/2024 12 mois	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	Variation Absolue (montant)
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
Dot. aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
<b>TOTAL IV - CHARGES FINANCIERES</b>			
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>			
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	528	2 276	-1 748
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		200	-200
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dép. et transferts de charges			
<b>TOTAL V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		200	-200
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dot. aux amortissements, dépréciations et provisions			
<b>TOTAL VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		200	-200
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	4 357	5 096	-739
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	3 829	2 619	1 209
<b>EXCEDENT OU DEFICIT de l'exercice</b>	528	2 476	-1 948

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			

#### CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



**SECAFI**  
GROUPE ALPHA

Annexe



## Faits caractéristiques

Le bilan du syndicat avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, présente un total de 26 761,34 euros.  
Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat global de 528,23 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L.123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe.

### **Autres faits caractéristiques de l'exercice**

Néant.

### **Evènements postérieurs à l'exercice**

Néant.

# Règles et méthodes comptables

## **Objet social du syndicat, nature et périmètre des missions, moyens mis en œuvre**

### Objet social :

Le syndicat a été constitué pour répondre aux buts suivants :

- Défense des intérêts moraux, matériels, économiques et professionnels de ses adhérents
- Etudier les questions économiques et sociales, afin de coordonner les luttes des travailleurs de l'entreprise pour l'amélioration constante de leurs conditions d'existence.

### Nature, périmètre des missions et moyens mis en œuvre:

Il agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité. Il se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société.

## **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés selon les modalités définies par le Code du commerce et en respectant le règlement n°2018-06 ainsi que ses compléments 2020-08 et 2021-02, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## **Stocks**

Les stocks sont calculés à leur coût d'acquisition et s'appuient sur l'inventaire physique réalisé au moins une fois par an par le syndicat conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Charges constatées d'avance**

Elles concernent les charges engagées jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

## **Réserves**

Elles concernent le cumul des excédents et déficits antérieurs enregistrés dans les comptes de réserves.

## **Dettes fournisseurs et autres dettes**

Toutes les dettes fournisseurs et autres sont valorisées à leur valeur nominale.

## **Produits constatés d'avance**

Ils ne concernent que les produits engagés jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

## **Disponibilités**

Le syndicat détient deux comptes bancaires courants distincts.

Les soldes des comptes bancaires portés au bilan sont conformes à ceux figurant sur les relevés de banque, compte tenu des chevauchements dûment justifiés.

## **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du syndicat.

## **Effectif**

Le syndicat n'emploie pas de salarié au 31/12/2024.

## **Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues**

- Engagements reçus : Néant
- Engagements donnés : Néant

## **Informations qualitatives sur les contributions en nature**

- Contributions en travail (nombre de personnes mises à disposition, fonction et durée) : Néant
- Contributions en biens (nature et identification des biens) : néant
- Contributions en services (mise à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services) : néant

## **Transactions réalisées par le syndicat à des conditions non habituelles**

Le syndicat n'a réalisé aucune transaction durant l'exercice relevant de cette catégorie. Toutes les transactions ont été réalisées à des conditions normales.

## **Concours publics et subventions reçues**

Conformément à l'article 431-9 du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les personnes morales de droit privé à but non lucratif publient en annexe de leurs comptes le détail des aides publiques qui leur ont été octroyées durant l'exercice, en distinguant les concours publics, les subventions d'investissement et d'exploitation. Elles précisent alors l'autorité administrative à l'origine de chacune de ces aides (état, collectivités territoriales etc.).

Au titre de l'exercice, le syndicat n'a bénéficié d'aucun concours public ni de subvention de ce type.

### **Contrôle par le syndicat d'une ou plusieurs personnes morales**

Selon l'article L.2135-2 du Code du travail les syndicats professionnels et leurs unions et les associations de salariés ou d'employeurs qui contrôlent une ou plusieurs personnes morales au sens de l'article L.233-16 du code de commerce, sans entretenir avec elles de lien d'adhésion ou d'affiliation, sont tenus,

a) Soit d'établir des comptes consolidés

b) Soit de fournir, en annexe à leurs propres comptes, les comptes de ces personnes morales, ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle. Dans ce cas, les comptes de ces personnes morales doivent avoir fait l'objet d'un contrôle légal.

Au cas d'espèce le syndicat n'entretient pas de relation de contrôle de ce type avec un tiers.

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		2 000	1 000	1 000
<b>Immobilisations financières</b>		<b>2 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>Total</b>		<b>2 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

## Amortissements des immobilisations

En l'absence de solde antérieur et de mouvement sur l'exercice, nous ne présentons pas ce tableau.

## Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 338,45 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 000	1 000	
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	338	338	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>1 338</b>	<b>1 338</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Cotisations 2024	338
<b>Total</b>	<b>338</b>

## Fonds syndicaux

### Tableau de variation des fonds propres du syndicat

Variations des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	19 617				22 093
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 476				528
<b>Situation nette</b>	<b>22 093</b>				<b>22 621</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>22 093</b>				<b>22 621</b>

## Provisions

### Tableau des provisions

En l'absence de solde antérieur et de mouvement sur l'exercice, nous ne présentons pas ce tableau.

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 140,00 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 140	4 140		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associées				

### Charges à payer

	Montant
Honoraires Secafi Expertise 2022, 2023 et 2024	4 140
<b>Total</b>	<b>4 140</b>

## Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

En l'absence de solde antérieur et de mouvement sur l'exercice, nous ne présentons pas ce tableau.

### Produits constatés d'avance

En l'absence de solde antérieur et de mouvement sur l'exercice, nous ne présentons pas ce tableau.

## Fonds dédiés aux contributions publiques de financement

Conformément au règlement 2009-10 de l'Autorité des Normes Comptables (article 5.1.2), le syndicat détaille en annexe les éléments relatifs aux contributions publiques de financement dont il a bénéficié. Il précise alors:

- Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « Fonds dédiés aux contributions publiques de financement » : néant

- Les fonds inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent, provenant de contributions de financement, et utilisés au cours de l'exercice : néant
- Les dépenses restant à engager, financées par des contributions et inscrites au cours de l'exercice en « Engagements à réaliser sur contributions de financement : néant
- Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices: néant
- L'existence de conditions résolutoires liées aux contributions publiques de financement: néant

### **Provisions au titre des actions de solidarité du syndicat**

Conformément au règlement 2009-10 de l'Autorité des Normes Comptables (article 5.1.3), le syndicat détaille en annexe les éléments relatifs aux provision pour actions de solidarité . Il précise alors:

- Les modalités de constitution des provisions dotées au cours de l'exercice, en précisant la qualité des bénéficiaires prévus par les statuts par grande catégorie d'action: néant
- Les modalités de reprise sur l'exercice en distinguant les montants utilisés et non utilisés par grande catégorie d'action: néant
- Les variations de ces provisions en distinguant les montants à l'ouverture et à la clôture ainsi que les variations de l'exercice par grande catégorie d'action: néant

## Tableau des ressources

En application de l'article L. 2135-1 du Code du travail et du règlement 2009-10 article 5.1.1 de l'Autorité des Normes Comptables, les syndicats sont tenus de calculer le montant de leur ressources afin d'être en mesure de connaître leur champ des obligations comptables et juridiques qui leur incombe.

Sont pris en compte pour le calcul des ressources le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduites de ce dernier montant les cotisations éventuellement reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, à leurs unions ou à des associations de salariés ou d'employeurs.

### Tableau des ressources de l'année

Cotisations reçues	+	4 357,07	.
- Reversements de cotisations	-		.
+Subventions reçues	+		.
+Autres produits d'exploitation perçus	+		.
+Produits financiers perçus	+		.
<b>Total des ressources</b>	<b>=</b>	<b>4 357,07</b>	